

NATURE [BIODIVERSITÉ]

Les parcs naturels régionaux sont les précurseurs du développement durable

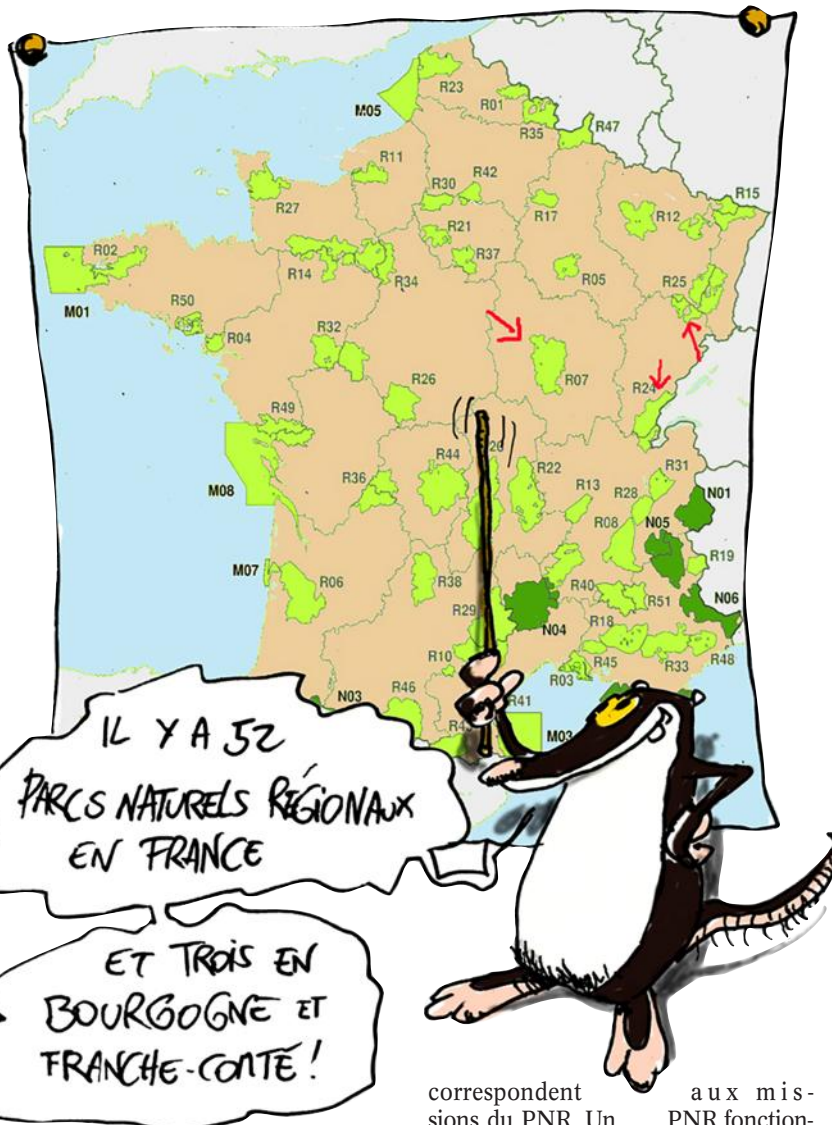
Les parcs naturels régionaux (PNR) sont un outil qui permet aux territoires de faire vivre leur patrimoine.

■ Quels sont les objectifs d'un parc naturel régional ?

On croit souvent que les parcs naturels régionaux (PNR) sont des outils réglementaires de protection de l'environnement, comme les parcs nationaux, or il n'en est rien, car les PNR n'ont aucun pouvoir réglementaire ! C'est un outil d'aménagement et de développement du territoire qui repose sur la concertation et qui a été créé il y a 50 ans : il s'agissait alors de préserver les patrimoines naturel et culturel spécifiques d'espaces ruraux remarquables, riches mais fragiles, et d'en renforcer l'attractivité dans un contexte d'exode rural. Il existe 52 PNR en France, le plus récent étant celui de la Sainte-Baume dans la région d'Aix-en-Provence, créé fin 2017.

■ Comment fonctionne un PNR ?

Un PNR correspond à un label octroyé par l'État pour une durée de 15 ans selon un cahier des charges très exigeant. Il repose sur un projet formalisé dans une charte qui fixe de grandes orientations. Il est constitué en un syndicat mixte qui regroupe les communes, communautés de communes, Départements et Régions sur lesquels il se situe, ainsi que l'État : ces membres contribuent financièrement à son fonctionnement par le biais d'une cotisation annuelle. Le financement est également assuré par des programmes d'action annuels ou pluriannuels (dis-

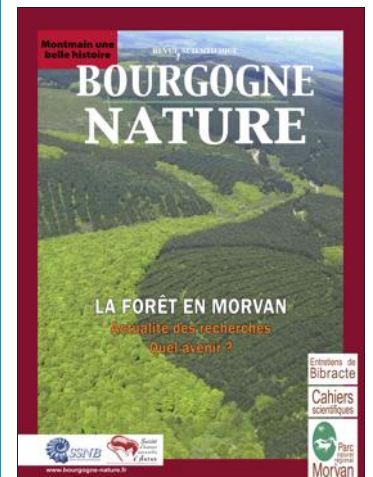


positifs départementaux, régionaux, nationaux, européens) dont les objectifs

correspondent aux missions du PNR. Un PNR fonctionne avec une équipe d'agents et avec des commissions thématiques composées d'élus et d'acteurs du territoire qui tra-

EN SAVOIR PLUS

■ Des revues



Grâce aux différentes revues *Bourgogne-Nature*, faites mieux connaissance avec le territoire du PNR du Morvan et sa forêt (*Bourgogne-Nature* n° 9), son agriculture (*Bourgogne-Nature* n° 8) et sa cartographie (*Bourgogne-Nature* n° 6).

vailent sur des projets concernant l'environnement, l'agriculture, la forêt, les paysages et l'urbanisme, la culture, le tourisme...

■ En quoi les PNR sont-ils des territoires dynamiques ?

Être un PNR est optionnel : rien n'oblige un territoire à se doter de cet outil, c'est bel et bien le fruit d'une volonté politique et d'une mobilisation locale. Le classement étant soumis à une durée déterminée, le projet nécessite d'être constamment retravaillé et réinvesti. C'est donc l'engagement constant de tous les acteurs du PNR qui le font vivre, dans une logique de concertation. Les PNR sont par ailleurs des territoires pionniers du développement durable, à travers leur approche à la fois économique, écologique et sociale. Ils ont très tôt travaillé sur des problématiques telles que l'autonomie énergétique. Ce sont des territoires d'expérimentation et d'innovation, comme le rappelle leur slogan "Une autre vie s'invente ici" !



Sylvain Mathieu,
président du Parc naturel régional du Morvan

« Le Parc naturel régional du Morvan recouvrira bientôt la totalité du massif du Morvan »

« La Bourgogne Franche-Comté compte trois PNR localisés sur nos trois massifs montagneux. Le PNR du Haut-Jura recouvre une petite partie du massif du Jura ; nous le partageons avec la région Auvergne-Rhône-alpes. Le PNR des Ballons des Vosges se situe au sud du massif vosgien ; nous le partageons avec la région Grand-Est. Le PNR du Morvan recouvrira bientôt la totalité du massif du Morvan, avec 136 communes et 8 intercommunalités sur son nouveau périmètre 2020-2035. Il est intégralement dans notre région. »

PARTENARIAT

Cette page est réalisée en partenariat avec l'association *Bourgogne Nature*, association regroupant la *Société d'histoire naturelle d'Autun*, la *Société des sciences naturelles de Bourgogne*, le *Parc naturel régional du Morvan* et le *Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne*.

CRÉDITS

Coordination :

Daniel Sirugue, rédacteur en chef de *Bourgogne Nature* et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan.

Illustration : Gilles Macagno.

Rédaction : Sylvain Mathieu.

SORTIE

Observer la flore et faune

Dimanche 24 juin, la Société d'histoire naturelle d'Autun, en partenariat avec le conseil départemental de Côte-d'Or, propose une sortie sur le sentier PDIPR "Dans les Combes de Côte-d'Or". Inscription obligatoire (25 places), 11 km, 4 heures. Infos : shna.autun@orange.fr ou 03.86.78.79.72.